



COMMUNE DE CORNAS

1 Place de l'Eglise

07130 CORNAS

Tel: 04-75-81-81-65

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Courriel: mairie@cornas.fr

Monsieur le Maire,

Je soussigné l'association Les Restaurants du coeur, domicilié 45 Avenue de Marseille 2600 VALENCE.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2^{ème} catégorie.

A la salle des fêtes de Cornas

Le 28/11/2025 à l'occasion d'un spectacle

Les Restaurants du Coeur de la Drôme

35 rue Joseph-Marie Jacquard

26000 VALENCE

Tél : 04 75 41 21 25

ad26.siege@restosducoeur.org

Siret N°418 431 797 00020

Le 03/10/2025

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025-111

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique

L'association Les restaurants du Coeur est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2^{ème} catégorie le 28/11/2025 à l'occasion d'un spectacle de 19 h 00 à 23 h 00, à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 03/10/2025

Le Maire, Stéphane LAFAGE

